



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE MERCREDI 25 MARS 2020

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville à huis clos, tel que permis par un arrêté ministériel publié le 16 mars 2020 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le mercredi 25 mars 2020 à 9 h.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin (par vidéo conférence), André Camirand (par vidéo conférence), Gilles Lapierre (par vidéo conférence), Chantale Boudrias (par vidéo conférence), Sylvain Cazes (par vidéo conférence), Johanne Di Cesare (par vidéo conférence), Mario Perron (par vidéo conférence) et Mario Arsenault (par vidéo conférence).

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes. Sont également présents monsieur Alin Bordeianu, contremaître, monsieur Cheikh Béthio-Diop, directeur des Services techniques, madame Maggy Hinse, chef de division et assistante directrice des Services techniques aux travaux publics et monsieur Marc-André Gascon, partenaire en ressources humaines. (par vidéo conférence)

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant étant tous présents, physiquement ou par vidéo conférence à l'hôtel de ville le 25 mars 2020 à 9h, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Renonciation à l'avis de convocation;
2. Respect du décret gouvernemental;
3. Période de questions.

Tous les membres du Conseil municipal ont signé ou transmis par courriel à la greffière une renonciation à l'avis de convocation concernant la présente séance extraordinaire lesquels sont joints au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

149-03-20

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par madame Johanne Di Cesare APPUYÉE monsieur Mario Arsenault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que les membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.



No de résolution
ou annotation
150-03-20

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ajourner la séance, il est 9h58.

151-03-20

REPRISE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Johanne Di Cesare APPUYÉE de monsieur Sylvain Cazes ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De reprendre la séance, il est 10h15. Tous les membres du conseil sont présents.

152-03-20

RESPECT DU DÉCRET GOUVERNEMENTAL

CONSIDÉRANT la pandémie de la COVID-19 et tous les impacts humanitaires et économiques qui en découlent;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a adopté, en date du 23 mars 2020, un décret ordonnant la fermeture, à compter du mercredi 25 mars à 00 :01 et jusqu'au 13 avril 2020, de plusieurs commerces et services non essentiels;

CONSIDÉRANT que ledit décret force les municipalités à maintenir uniquement les « ressources jugées essentielles (administration, travaux publics, etc.) »;

CONSIDÉRANT que la présente situation constitue notamment un cas de force majeure et que la Ville doit non seulement respecter ses obligations statutaires, mais doit assurer sa pérennité financière tout en maintenant les services requis aux citoyens;

CONSIDÉRANT toutes les circonstances de cette affaire;

Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de monsieur Gilles Lapierre ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

D'entériner la décision qui fait suite au respect de l'obligation imposée par le gouvernement du Québec, à savoir de déterminer les « ressources jugées essentielles par les organismes municipaux (administration, travaux publics, etc.) ».

D'entériner la décision de conclure toute entente, le cas échéant, avec les Syndicats, de modifier les horaires de travail et/ou de mettre à pied certains employés en raison du décret gouvernemental.



No de résolution
ou annotation

D'autoriser madame Nancy Trottier, directrice générale, à donner effet à la présente résolution et de faire le nécessaire pour que les employés visés puissent bénéficier de certains avantages pécuniers liés aux conventions collectives et/ou des programmes gouvernementaux en vigueur, le cas échéant, en émettant les relevés de cessation d'emploi requis.

De donner instruction à madame Nancy Trottier, directrice générale, d'acheminer copie de la présente résolution aux employés visés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, aucune période de questions n'a eu lieu.

Jean-Claude Boyer, maire

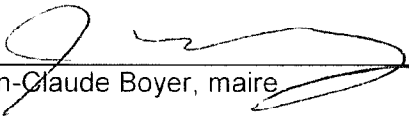
Me Sophie Laflamme, greffière



No de résolution
ou annotation

NOUS, SOUSSIGNÉS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE
SAINT-CONSTANT, RENONÇONS À L'AVIS DE CONVOCATION D'UNE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LE 25th MARS 2020 À 9h00
À LAQUELLE NOUS SOMMES PRÉSENTS.

ET NOUS AVONS SIGNÉ LE 25th MARS 2020


Jean-Claude Boyer, maire

Courriel joint
David Lemelin

Courriel joint
André Camirand

Courriel joint
Gilles Lapierré

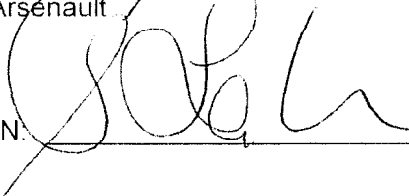
Courriel joint
Chantale Boudrias

Courriel joint
Sylvain Cazes

Courriel joint
Johanne Di Cesare

Courriel joint
Mario Perron

Courriel joint
Mario Arsénault

TÉMOIN: 



No de résolution
ou annotation

Sophie Laflamme

De: David Lemelin
Envoyé: 24 mars 2020 20:47
À: Sophie Laflamme
Objet: Fwd: Renonciation à l'avis de convocation

Sophie,

Je, soussigné(e), membre du Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant, renonce à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du Conseil du 25 mars 2020, à 9:00 heure, à laquelle je suis présent(e) par vidéoconférence.

David Lemelin

Sent from my iPhone

Begin forwarded message:



No de résolution
ou annotation

Sophie Laflamme

De: André Camirand
Envoyé: 24 mars 2020 19:34
À: Sophie Laflamme
Cc: Jean-Claude Boyer; Nancy Trottier; Brigitte Bastien
Objet: Renonciation avis de convocation - 25 mars 2020

Je, soussigné, *André Camirand*, membre du Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant, renonce à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du Conseil du 25 mars 2020, à 9h00 heure, à laquelle je suis présent par vidéoconférence.

André Camirand
Conseiller Municipal,
District #2
450 638-2010, poste 7510
147, rue Saint-Pierre,
Saint-Constant, Qc J5A 2G9
acamirand@saint-constant.ca



No de résolution
ou annotation

Sophie Laflamme

De: Gilles Lapierre
Envoyé: 25 mars 2020 08:41
À: Sophie Laflamme
Objet: Re: Renonciation à l'avis de convocation

Je soussigné, Gilles LAPIERRE membre du conseil municipal de la ville de Saint-Constant, renonce à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du conseil du 25 mars 2020 à 9 heure à laquelle je suis présent par vidéoconférence.

Envoyé de mon iPad



No de résolution
ou annotation

Sophie Laflamme

De: Chantale Boudrias
Envoyé: 24 mars 2020 20:43
À: Sophie Laflamme
Objet: Re: Renonciation à l'avis de convocation

Bonjour Mme Laflamme,

Par la présente, je vous confirme que:

Je, soussignée, membre du Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant, renonce à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du Conseil du 25 mars 2020, à 9 heures, à laquelle je suis présente par vidéoconférence.

Chantale Boudrias
Conseillère district 4
Ville de Saint-Constant

Envoyé de mon iPhone



No de résolution
ou annotation

Sophie Laflamme

De: Sylvain Cazes
Envoyé: 25 mars 2020 08:36
À: Sophie Laflamme
Objet: Re: Renonciation à l'avis de convocation

Je soussigné, Sylvain Cazes membre du Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant, renonce à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du Conseil du 25 mars 2020, à 9:00 heure, à laquelle je suis présent(e) par vidéoconférence.

Sylvain Cazes
Conseiller municipal district # 5
Ville de Saint-Constant.
450-638-2010. Poste: 7510
Scazes@ville.saint-constant.qc.ca



No de résolution
ou annotation

Sophie Laflamme

De: Johanne Di Cesare
Envoyé: 24 mars 2020 20:20
À: Sophie Laflamme
Objet: Re: Renonciation à l'avis de convocation.

Me Sophie Laflamme,

Je, soussigné(e), Johanne Di Cesare membre du Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant, renonce à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du Conseil du 25 mars 2020, à 9:00 heure, à laquelle je suis présent(e) par vidéoconférence.

Envoyé de mon iPhone



No de résolution
ou annotation

Sophie Laflamme

De: Mario Perron
Envoyé: 24 mars 2020 19:25
À: Sophie Laflamme
Objet: Fwd: Renonciation de l'avis de convocation

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: Mario Perron <mperron@saint-constant.ca>
Date: 24 mars 2020 à 19:20:35 HAF
Destinataire: Sophie Laflamme <slaflamme@saint-constant.ca>
Objet: Renonciation de l'avis de convocation

Mardi 24 mars 2020,
Je, Mario Perron, membre du conseil municipal de Saint-Constant, renonce à l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire prévue mercredi 25 mars à 9h00. J'y serai présent par vidéoconférence.

Mario Perron,

Envoyé de mon iPad



No de résolution
ou annotation

Sophie Laflamme

De: Mario Arsenault
Envoyé: 25 mars 2020 08:38
À: Sophie Laflamme
Objet: Re: Renonciation à l'avis de convocation

Envoyé de mon iPhone

Le 24 mars 2020 à 13:29, Sophie Laflamme <slaflamme@saint-constant.ca> a écrit :

Bonjour,

Comme il n'est pas possible de vous faire signer la renonciation à l'avis de convocation de la séance extraordinaire devant possiblement se tenir cet après-midi, il faudra me faire parvenir avant l'heure de la tenue de celle-ci (lorsqu'elle sera connue), le courriel suivant :

Je, soussigné(e), Mario Arsenault membre du Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant, renonce à l'avis de convocation de la séance extraordinaire du Conseil du 25 mars 2020, à ____9__ heure, à laquelle je suis présent(e) par vidéoconférence.

Signé Mario Arsenault

<image001.png> **Me Sophie Laflamme**
Directrice des Affaires juridiques, greffière et directrice
générale adjointe
Service des Affaires juridiques

450 638-2010, poste 7530
slaflamme@saint-constant.ca
147, rue Saint-Pierre, J5A 2G9